ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

angiologues

Question écrite n° 64684

Texte de la question

M. Yves Nicolin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'opportunité de la création d'une profession d'hygiéniste dentaire. Ce métier, connu et reconnu de longue date chez nombre de nos homologues européens et mondiaux (Suisse, Québec, États-unis, Australie, etc.), est aujourd'hui inexistant en France, où un assistant dentaire n'est pas habilité à prodiguer des soins. Or différents facteurs, au premier rang desquels le vieillissement de la population et l'attention croissante accordée par nos concitoyens à leur hygiène bucco-dentaire, ont entraîné une augmentation importante de la demande en matière de prévention, de dépistage et de traitement des différentes maladies et affections bucco-dentaires. Outre le fait qu'elle libérerait de nombreuses tâches souvent chronophages les dentistes, dont les cabinets connaissent un engorgement sans cesse croissant, la reconnaissance d'une profession d'hygiéniste dentaire, par le truchement d'un diplôme accrédité par l'État, pourrait se traduire par une création importante d'emplois. En conséquence, il lui demande de bien vouloir étudier cette possibilité et de préciser la position du Gouvernement sur la question.

Texte de la réponse

La qualité de la santé bucco-dentaire et les besoins d'amélioration de la prévention constituent un enjeu important en matière de santé. La mobilisation des professionnels de santé occupe une place majeure en la matière et, bien que la profession d'hygiéniste dentaire n'existe pas en France, une réflexion a été engagée sur la base des recommandations issues d'un rapport de l'inspection générale des affaires sociales qui a conclu à la reconnaissance du métier d'assistant dentaire et à son inscription au code de la santé publique. La loi de modernisation de notre système de santé crée ce nouveau métier ; leur référentiel compétence intègrera la problématique de la prévention tant individuelle que collective.

Données clés

Auteur : M. Yves Nicolin
Circonscription : Loire (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64684
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 septembre 2014, page 7929
Réponse publiée au JO le : 2 février 2016, page 964